

**Stage CGT Administrateurs salariés**

**Du mardi 6 au vendredi 9 avril 2021**

Responsables universitaires : Antonella Corsani (ISST), Laetitia Driguez (ISST) – Responsable syndical : Patrick Varela (CGT)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mardi 6 avril 2021** | **Mercredi 7 avril 2021** | **Jeudi 8 avril 2021** | **Vendredi 9 avril 2021** |
| 9h  Accueil des stagiaires et présentations  10h30  Partage d’expériences et questionnements.  Travail de groupe  12h30 Pause déjeuner | 9h  Droits et devoirs des administrateurs représentant les salariés. Relations avec les IRP  *Laetitia Driguez*  (ISST)  12h30 Pause déjeuner | 9 h  Les documents de référence.  Chercher et décrypter les informations importantes  *Antonella Corsani*  (ISST)  12h30 Pause déjeuner | 9h  La responsabilité sociale des entreprises. Sens et portée ?  *Laetitia Driguez*  (ISST)  12h30 Pause déjeuner |
| 14h  Mise en commun d’expériences- restitutions.  Rencontre avec des administrateurs salariés expérimentés de la CGT  17h00 -17h30 Synthèse | 14h  Le coût du capital  *Mathieu Cocq*  (CGT)  17h00 -17h30 Synthèse | 14 h  Les documents de référence.  (suite)  17h00 -17h30 Synthèse | 14 h  Bilan du stage  *Laetitia Driguez* (ISST)  *Antonella Corsani* (ISST)  *Patrick Varela* (CGT) |



**Stages CGT: Administrateurs Salariés**

**Du mardi 6 au vendredi 9 avril 2021**

Organisé et animé par Antonella Corsani et Lætitia Driguez

Responsable syndical de la formation : Patrick Varela

**Public**

Ce stage s’adresse aux administrateurs salariés CGT.

**Objectifs**

Le stage vise à former les administratrices et administrateurs salariés afin qu’elles et ils acquièrent (ou renforcent) les compétences spécifiques exigées pour l’exercice de leurs fonctions au sein des conseils d’administration des entreprises.

À l’issue de cette formation, les stagiaires sont censés :

- avoir bien saisi le rôle du conseil d’administration des entreprises ainsi que les enjeux et les difficultés auxquels les administrateurs salariés doivent faire face ;

- avoir abordé les liens entre l’administrateur salarié et l’organisation syndicale ;

- connaître le rôle, les fonctions, les droits et responsabilités des administrateurs salariés;

- savoir analyser les documents de référence, notamment les informations économiques et financières. Plus précisément, l’objectif du stage est de fournir aux stagiaires des outils de lecture des documents de référence, notamment le compte de résultat, le bilan, et le tableau des flux mais aussi les données sociales et le rapport sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

- connaître les enjeux sociaux de la RSE.

**Thèmes**

Quatre grands thèmes seront abordés :

1/ Le rôle, les devoirs, les droits des administrateurs salariés et le lien avec les IRP. L’approche sera ici essentiellement juridique.

2/ Le coût du capital (approche économique)

3/ Les résultats économiques et financiers, les stratégies des entreprises, les politiques sociales et environnementales des entreprises à travers les documents de référence. L’approche sera économique et sociologique.

4/ La nature et la portée des engagements souscrits à travers les politiques de RSE (approche juridique).

**Méthodes pédagogiques**

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Une séance avec des administrateurs salariés de la CGT expérimentés. Cette séance sera finalisée par la restitution d’expériences.

- Des interventions de spécialistes universitaires. Les séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séquences quotidiennes d’appropriation des connaissances en autonomie. Les stagiaires sont organisés en groupes. Ces groupes se réunissent (de préférence) tous les après-midis de 17 h 00 à 17 h 30 pour un échange autour de la question : qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?